

*"Trois fois mort, enterré et ressuscité par la grâce de Dieu"*

*François de Civille*

# LA GAZETTE de BOIS-HEROULT

Bulletin Trimestriel - N°7 Octobre 2002

## Les fêtes des jardiniers normands

La commune de Bois-Héroult a vécu dernièrement une fête liée à son histoire. Le Comité des Fêtes avait réalisé, lors de la fête du pays, un brancard habillé des légumes de nos potagers. Sur un socle, au centre de ce brancard porté par les membres du Comité des Fêtes, avait pris place une statue de Saint-Fiacre.



Par cette manifestation, le Comité des Fêtes avait souhaité rendre hommage, comme de nombreuses communes, paroisses, confréries, à Saint-Fiacre, patron, tant en France qu'à l'étranger, des jardiniers normands.

Cette idée provient de la recherche, dans l'histoire de notre église, des références qui sont celles de Bois-Héroult.



En effet, si l'édifice religieux est dédié à la Vierge, depuis des siècles, le culte de Saint-Fiacre a été offert aux habitants de la commune.

C'est ainsi que l'on retrouve sur le petit autel, à l'est, une statue majestueuse de Saint-Fiacre. Au nord, figure, au-dessus de l'autre petit autel, une statue de la Vierge lui donnant réplique.

Les bannières qui se trouvent dans l'église, et qui datent de la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, évoquent justement la Vierge sur une face, mais aussi Saint-Fiacre de l'autre côté.

Fiacre était un Irlandais qui s'installa dans la région de Meaux. Il mourut le 30 août 1670. Son culte s'est étendu sur une longue durée. Fiacre fut tout d'abord invoqué comme thérapeute, puis comme patron de paroisse et de chapelle, comme c'est le cas à Bois-Héroult ; enfin, les jardiniers se placèrent sous la protection de ce saint représenté en moine, tenant la bêche de son défrichage légendaire.

Au cours des siècles, le patron de la confrérie corporative l'emporta nettement sur le saint guérisseur. De nos jours, les gens de métiers de l'horticulture le fêtent avec solennité, à Rouen ou ailleurs, comme nous l'avons fait à Bois-Héroult, le 1<sup>er</sup> dimanche de septembre.

Qu'honneur soit toujours apporté aux cultivateurs de la terre, lors de cette fête traditionnelle des jardiniers normands !

E.L.

### Editorial



### A nos anciens disparus

Depuis quelques mois, plusieurs de nos anciens nous ont quittés. Après Madame Nicole, notre centenaire, Madame Fourneaux, Monsieur Préaux, Madame Louise Tailleux ainsi que Monsieur Eugène Delamare viennent de nous quitter également.

Ils avaient respectivement atteint les âges de 85 et 95 ans. Comme nombreux de nos anciens, M. Delamare assistait à nos repas communaux et nous faisait partager sa gentillesse et son amabilité. Madame Tailleux s'était retirée en maison de retraite à Saint-Martin-du-Plessis.

Lors de sa dernière séance, le Conseil Municipal a pu constater avec plaisir l'arrivée, ici et là, de nouveaux habitants dans la commune à qui j'adresse la bienvenue, mais nous avons aussi tenu à exprimer à l'attention de nos anciens disparus, au terme d'une minute de silence, notre recueillement, notre attachement à leur mémoire, et nos condoléances à leur famille.

Edouard de Lamaze  
Maire

# Comité des Fêtes

14 juillet

Les flonflons de la fête du 14 juillet sonorisèrent le carrefour des Ecureuils devant la maison de Madame Coëffier. Car de nouveau, le village de Bois-Hérault et ses habitants, nombreux à participer, voulaient honorer ce haut jour de la Liberté.



Après une vente de lampions, objet qui réjouit toujours les petits et les grands, la retraite prenait le chemin du château toujours sous le son du musette, grâce au Caddie prêté par Champion.

L'arrivée dans les allées illuminées du château donne toujours, avec l'éclairage des lampions, un joli tableau. Pourtant le vent et les petites pluies avaient donné du fil à retordre aux membres du Comité des Fêtes. Et puis, ce fut le premier déchirement dans la nuit, les bombes multicolores éclairèrent le ciel et se détachent sur les jardins du parc. Que de travail de préparation pour si peu de temps de merveilles. Mais quel plaisir de voir la satisfaction du public.



Après un pot dans la salle des fêtes, la soirée retrouvait tout son calme.

## Fête patronale

Devant le peu d'intérêt que présentait cette journée pour la population du village, le Comité des Fêtes avait choisi de revenir à des valeurs plus traditionnelles avec une célébration de Saint-Fiacre, patron des habitants, même si l'église est dédiée à la nativité.

Le 1<sup>er</sup> septembre, une statuette de Saint-Fiacre, modelée par Mme de Lamaze, était portée en procession à l'épaule et déposée dans le chœur de l'église pour patronner le saint office.

Saint-Fiacre, patron des jardiniers était décoré de nombreux légumes frais du potager.

Un verre de l'amitié était offert à la halle par le Comité des Fêtes.

Les festivités du jour se poursuivaient par un buffet campagnard autour d'un barbecue. Une loterie improvisée permit à la famille Leseigneur de gagner les 6 kg de légumes. Malgré le vent, ennemi de cette journée, une bonne participation du village nous témoignait du bien-fondé de notre changement.

D.C



## Journée du Patrimoine

Dimanche 22 septembre, l'église de Bois-Hérault et le parc du château étaient ouverts à la visite. C'est Dominique Bourgeois qui faisait la visite commentée de la maison de Dieu. Désormais le commentaire s'est étoffé de l'électrification des cloches et de la remise en marche de l'horloge. Une quarantaine de personnes environ s'est laissée porter par la découverte de notre patrimoine communal.

Quant au parc, c'est le maître des lieux lui-même, à savoir M. de Broglie, qui décrivait aux visiteurs les historiques du château et du parc avec ses nouvelles dispositions, qui ne sont en fait que la remise en forme du parc, tel qu'il était autrefois. Les visiteurs ont pu découvrir le jet d'eau du bassin en fonctionnement et la statue de la Baigneuse, récemment mise en place.

R.C



## Beujolais Nouveau

Le Comité des Fêtes vous rappelle que cette manifestation aura lieu le 23 novembre et que le nombre de place est limité à 72.

Pensez à réserver au 02.35.34.09.08 avant le jeudi 21 novembre.

Prix par adulte : 10 Euros

Prix par enfant -12 ans : 5 Euros

## Anecdote

Une double coïncidence assez inattendue. En effet, pour un village comme le nôtre, il est assez rare que deux personnes soient nées le même jour. Pourtant, Flora Carpentier, fille de Jean-Luc Carpentier et de Florence Bertin est née le même jour que Sophie Déchamps, sa voisine d'en face, soit un 9 mai.

Romain Carpentier, petit frère de Flora est né le 8 juillet dernier, soit le même jour anniversaire que Stéphane Déchamps, époux de Sophie.

R.C



Stéphane portant Romain et Sophie avec Flora

## Courrier des lecteurs



Si vous souhaitez réagir à notre bulletin dans le cadre de la commune, vos articles seront les bienvenus, dans la limite de la place disponible (pas de photo).

## Vie pratique



Purin d'ortie

Potion magique

Engrais naturel ?

Stimulant des plantes ?

Vaccin végétal ?

Insecticide ?

Le purin d'ortie est tout cela à la fois. Et comme sa recette de fabrication est simple, on comprend vite les raisons de son succès "bio".

### Recette

• Coupez quelques brassées d'ortie et emplissez un fût ou un récipient en plastique (évitiez le métal), de grande capacité, placé dans un endroit éloigné de la maison.

• Recouvrez d'eau et lestez la masse végétale à l'aide d'une pierre, afin qu'elle reste immergée. Posez un couvercle tout en laissant respirer.

• Laissez reposer deux semaines pour que votre mixture prenne une odeur prononcée de purin. Ne vous inquiétez pas si de grosses larves apparaissent, cela n'a aucun caractère nuisible.

• Protégez-vous, les purins de plantes communiquent à la peau une odeur tenace. Mettez des gants et utilisez une louche pour prélever le liquide.

Dosage : lorsque vous utiliserez le purin d'ortie, n'oubliez pas de le diluer dans 7 fois son volume d'eau ; telle serait la concentration la plus efficace.

• Appliquez la mixture à volonté, en arrosage, sur toute culture semblant en avoir besoin. Les plantes en potées et en jardinières, et surtout les légumes notamment : la tomate, le concombre, les salades et la courgette, sont celles qui en profitent le plus.

M.T-D.

## Anciens Combattants



Le 18 août, un dépôt de gerbes commémoratif a eu lieu à la stèle située au Mont-Rouvel.

Adrien Jobin, accompagné de sa famille, a prononcé un discours rappelant les événements :

"Chers amis,

Est-il besoin de rappeler que de 1940 à 1944, nous étions envahis par les nazis.

Nous sommes réunis auprès de cette stèle pour commémorer le 58<sup>ème</sup> anniversaire du crash d'un Lancaster du 630<sup>ème</sup> escadron de la Royale Canadian Air Force. Deux aviateurs - George Cameron et William Shearstone - étaient pulvérisés dans l'explosion de leur avion.

L'officier pilote de cet avion - M. Arthur Kemp - vit une retraite paisible au Canada, mais n'a jamais supporté la mort de ses deux camarades de mission.

Il m'a demandé de bien vouloir déposer au pied de la stèle ses quelques fleurs, qu'il a payées.

Puis il renouvelle sa reconnaissance et son amitié à la famille Descherois et à M. Jobin Adrien.

Merci à vous tous de ne pas oublier.

Merci."

Les habitants de Bois-Hérault et M. de Lamaze ont ensuite respecté une minute de silence.

R.C.

## Avis à la population



### Liste électorale

Dans le cadre de la refonte de la liste électorale, les (nouveaux) habitants de la commune, qui souhaitent s'inscrire, peuvent le faire à la Mairie avant le 31 décembre.

-----

### Téléthon

Bois-Hérault y participera le samedi 7 décembre. Afin de recevoir vos dons, la mairie sera ouverte de 13h45 à 17h00. La randonnée cycliste, organisée par l'Union Cycliste de Buchy et le Vélo Club de Catenay, passera à Bois-Hérault à 13h55. De plus, une équipe de randonneurs pédestres, venant de Bosc-Roger-sur-Buchy, passera également dans notre commune.

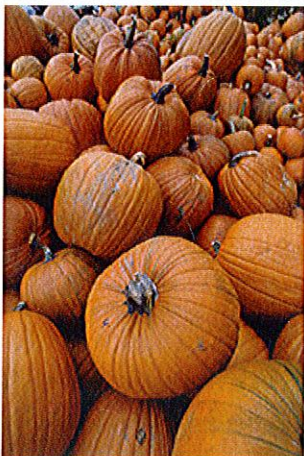


Venez les encourager dans leurs efforts. Enfin, un grand défi est lancé sur le canton de Lillebonne-Gravenchon : collecter 150 000 boîtes de camembert. Ce défi ne pourra réussir sans la solidarité des coordinations Est et Ouest. Vous n'aurez donc qu'à déposer vos boîtes à la mairie de Bois-Hérault, le 7 décembre.

Pour mémoire, l'année 2001 s'était soldée par un don de 790 francs (120,43 €) de Bois-Hérault, pour aboutir à 56 556 Francs (8621,91 €) pour le canton de Buchy.

R.C.

## Le saviez-vous ?



Chers fans d'**HALLOWEEN**,

"Halloween sera bel et bien la nuit des nuits." A l'horizon, des sorcières sur leur balai se prépareront pour la grande fête. Des chauves-souris tournoieront dans l'obscurité.

Des personnages sinistres crieront dans les rues. La fête débutera précisément le 31 octobre. Des têtes de citrouilles éclairées pourraient les guider dans ce grouillement sinistre.

Que la fête commence !

Mais au fait, saviez-vous que le potiron appartient à la famille des cucurbitacées. Il s'agit d'une grande famille puisqu'elle contient plus de 1000 espèces !

Les variétés les plus cultivées sont la courge, la courgette, le potiron, la pastèque, le melon et le concombre.

Un potiron peut peser jusqu'à 100 kg. Pour faire la différence entre un potiron et une citrouille, il faut regarder leur pédoncule, la tige qui relie le fruit à la plante. Le pédoncule du potiron est cylindrique alors que celui de la citrouille est anguleux.

F.B.

# Conseil Municipal

## Compte-rendu du 26 juillet 2002

### Employé communal

L'ANPE a refusé le renouvellement du Contrat Emploi Solidarité de Daniel Fournier, mais la commune peut demander que le contrat soit transformé en Contrat Emploi Consolidé. Le Conseil Municipal donne son accord. Daniel Fournier exécutera ses heures les mardi, mercredi, jeudi et vendredi.

Le président du Syndicat des Hauts-Bosc refuse que Daniel Fournier déjeune à la cantine.

### Ecole

Daniel Fournier recollera le papier peint et peindra les portes de placard.

Quatre chaises seront commandés afin de remplacer les chaises abîmées.

L'éclairage sera vérifié, la cour de récréation sera nettoyée et deux fenêtres seront changées en fin d'année.

### Ordures ménagères

Une note d'information, réalisée par le Syndicat du Ramassage des Ordures Ménagères du Canton de Buchy, a été envoyée à tous les habitants.

M. le Maire a adressé un courrier au Président.

### Commission des Impôts

Les propositions du centre des impôts ont été acceptées par la commission communale de Bois-Héroult.

### Syndicat des bassins versants

M. le Maire a fait mettre un article dans Le Bulletin concernant son mécontentement du fonctionnement du Syndicat des Bassins Versants. Une copie de cet article sera envoyée au président du syndicat.

Le Conseil Municipal demande qu'un rendez-vous soit pris avec le représentant du Syndicat des Bassins Versants.

### Divers

Le Conseil Municipal demande qu'un courrier soit envoyé à M. Walcam pour lui

demander si la Mairie peut déposer ses déchets verts dans l'ancienne mare.

Dominique Bourgeois peut commander les plaques et numéros de rues.

Il est demandé qu'un courrier soit adressé à M. Mirc, architecte, pour qu'il établisse la quote-part des travaux, réalisés dans la chapelle, revenant à M. de Broglie.

Marie-Magdelaine Loisel présente les plans des travaux qu'elle souhaite réaliser sur son bâtiment. Son époux passera en mairie pour constituer le dossier.

## Compte-rendu du 27 septembre

Avant d'ouvrir la séance, M. le Maire demande d'avoir une pensée pour M. Delamare, décédé cette semaine.

### Eglise

Sous réserve de l'analyse des comptes établis par M. de Fournas, commissaire aux comptes, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de terminer les travaux de l'église en une seule tranche, pour ne pas perdre le bénéfice des subventions obtenues.

### Environnement

Michel Tugot-Doris indique que Daniel Fournier a planté une haie au niveau du parking côté école. Des fleurs seront plantées prochainement. Il est décidé de mettre des pierres pour décorer la pointe du Chemin des Ecoreuils.

### Ecole

Florence Bertin demandera à la directrice de l'école un budget prévisionnel.

Lecture est donnée du rapport de l'Inspection Académique, suite au contrôle effectué dans l'école.

### Chemin de la Quesne

M. le Maire et Gilbert Carpentier ont rencontré un technicien du Syndicat des Bassins Versants, concernant les travaux à réaliser. Les travaux vont être entrepris au printemps.

### Ordures ménagères

Le Syndicat a obligation de déterminer, avant le 1<sup>er</sup> octobre, ses moyens de financement pour 2003, les communes membres n'ayant plus cette compétence.

Chaque commune membre doit faire part au Syndicat du choix, soit de la taxe, soit de la redevance. Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité : d'opter pour la redevance ; de conserver le contrôle de son budget ; de ne pas être intégré dans le budget de la Communauté de Communes et mandate expressément le Maire pour se rendre à Buchy le 9 octobre, afin de faire part de la position de la commune.

### Permis de construire

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la demande de M. et Mme Levasseur, sous réserves que la haie soit préservée, que l'entrée soit cochère, le portail en bois et qu'un plan de la cheminée extérieure lui parvienne.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la demande de M. de Broglie et de Mme de Lamaze, M. le Maire et Daniel Chevalier s'abstenant.

### Divers

L'entreprise Lampérier sera contactée pour le ramonage de la chaudière.

Suite aux renseignements pris par Rodolphe Chevalier sur les abonnements téléphoniques, le Conseil Municipal décide de modifier ses abonnements et de prendre un forfait de 4 heures.

Il est demandé que les panneaux, interdisant la circulation Chemin des Ecoreuils, soient commandés rapidement.

M. le Maire a reçu une ampliation de l'arrêté de M. le Préfet concernant l'agrément de Garde Particulier pour M. Jean-Michel Testu.

La route départementale dans le bourg devrait être refaite en 2003.

R.C.

## Informations Générales

### Décès

Mme Louise Tailleur, ancienne habitante du Chemin des Ecoreuils est décédée le 9 août, à l'âge de 85 ans.

M. Eugène Delamare est décédé le 24 septembre, à l'âge de 95 ans.

### Naissance

Romain Carpentier est né le 8 juillet.

### Mariage

Armand de Blanquet du Chayla, neveu de M. de Lamaze, et Marie-Elisabeth Sachs se sont unis le 6 juillet.

Frédéric Delamotte et Maryline Hamelin ont convolé en justes noces le 24 août.

### Accueil

M. et Mme François Foulon, le bourg

### Téléphones utiles

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmes : 17

Ambulance Bucheoise : 02.35.34.42.05

Ambulance Hébert : 02.35.34.43.79

Centre anti-poisons : 02.35.88.44.00

Médecins

Marc Baril : 02.35.34.41.41

Philippe Duret : 02.35.34.09.36

M-C Monnoye : 02.35.34.09.36

Vétérinaires

Jean-Claude Tartarin : 02.35.34.40.06

François Thomas : 02.35.34.40.06

Pharmacie

Y. Qureshi Bellec : 02.35.34.40.41

### Agenda

11 novembre 11h30 : Commémoration

23 novembre 20h30 : Beaujolais

Poubelles : 1<sup>er</sup> - 15 - 29 oct. / 13 - 26 nov.

10 - 24 décembre

Encombrants : 4 décembre

### Ouvertures de la Mairie

Mardi : 09h30 - 18h30

Jeudi : 14h00 - 18h30

Permanence des Adjoints

Mardi : 14h00 - 16h00

Permanence du Maire

Samedi matin sur rendez-vous

Téléphone : 02.35.34.44.37

Fax : 02.35.34.29.47

E-mail : mairie.boisheroult@wanadoo.fr